

7203-92 **Allonville**

Le Trait d'Union

N° 37 janvier 2009



Allonville

Année 2009

Le Mot du Maire	Page 2
La nouvelle équipe	Page 6
Informations communales	Page 12
ALSH	Page 15
Bibliothèque	Page 16
Ecole	Page 17
Promenade autorisée	Page 18
Club des Aînés	Page 20
Comité des Fêtes	Page 22
Association Maurice Choquet	Page 23
Association pour les Ecoliers d'Allonville ..	Page 24
Tennis	Page 25
Foot	Page 26
Gym, Danse, Taï-Chi	Page 28
Culture et Hébergement	Page 30
Histoire	Page 32

* * * * *

*

*

*

*

Le Mot du Maire

Au moment où j'écris ce mot du Maire, 2009 va bientôt succéder à 2008. L'année 2008, année d'élections cantonales et municipales, a modifié sensiblement le paysage « politique » du Département et de la Ville d'Amiens.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée, pour remercier à nouveau toutes les personnes qui dès le premier tour des élections ont accordé ou renouvelé leur confiance à l'équipe sortante, complétée de nouveaux conseillers.

Monsieur Gilles Demailly, nouveau Maire d'Amiens et Président d'Amiens-Métropole, m'a sollicité pour continuer la mission que m'avait confié Gilles De Robien en 2001, ce que j'ai accepté. Je suis donc à nouveau Vice-président, élu, d'Amiens-Métropole en charge du budget de proximité de la Communauté NORD, ce qui me permettra de continuer à veiller à la bonne utilisation de ce budget entre les communes membres.

Un nouveau découpage géographique sera appliqué en janvier et viendra ajouter aux communes d'Allonville, de Bertangles, de Poulainville et à « l'ancien secteur rive-droite Amiénois », la commune de Camon, de Rivery et une partie de « l'ancien secteur Somme Amiénois ». Ceci permet de rééquilibrer le nombre d'habitants par communauté. Ce nouveau redécoupage, très bien accueilli par l'ensemble des élus des communes, devrait nous permettre d'établir de nouveaux liens par rapport à l'utilisation des équipements « Métropolitains » existants et à venir.

Dans cette période de crise, où les financements d'Etat ou d'autres collectivités se raréfient et sont de plus en plus difficiles à obtenir, la solidarité entre communes et l'optimisation de la création et de l'utilisation des équipements et des moyens me semble être une réponse adaptée pour maîtriser les dépenses. La dynamique d'investissement de la Métropole de ces dernières années a amené à

cumuler un volume d'emprunts assez important, bien que raisonnable. Le volume d'investissements des années à venir doit être revu à la baisse et maîtrisé autour de 25 millions d'€ en moyenne de charge nette par an afin d'éviter une augmentation de la pression fiscale.

En ce qui concerne la commune, sans parler de rigueur, il est nécessaire de faire preuve de prudence car les différentes réformes gouvernementales en cours d'étude et le flou qui les entourent ne nous permettent pas actuellement de prévoir avec certitude notre capacité budgétaire à moyen et long terme.

Ceci ne remet toutefois pas en cause les projets engagés. En 2008, comme annoncé, la dernière tranche des travaux d'effacement et renforcement de la puissance des réseaux électriques et téléphoniques ont été réalisés. Cet investissement pèse plus lourd pour la commune, car contrairement aux tranches précédentes, le SIER* n'a apporté aucune aide au financement. Heureusement, la Ruelle et une partie de la rue des Auges, classées « voirie communautaire » sont prises en charge financièrement par la Métropole. Seul l'éclairage public, qui reste à installer à l'heure où je rédige ce texte, est subventionné par le Conseil Général pour la Prairie des Auges et la rue des Auges et pris en charge totalement par la Métropole pour la Ruelle.

Si toutefois j'obtiens le financement en 2009, le revêtement de chaussée de la Ruelle devrait être réalisé par Amiens-Métropole et celui de la rue des Auges par le Conseil Général.

Le projet, ancien, d'aménagement du carrefour Allonville / Cardonnette, bloqué un temps par le problème d'acquisition foncière lié à une succession non effectuée depuis 1970, a enfin pu être réalisé. Cet aménagement a pour but d'améliorer la sécurité et de canaliser et d'infiltrer l'eau pluviale afin d'éviter l'inondation du carrefour et de l'entrée de Cardonnette lors de fortes pluies. Ces travaux ont été complétés par la remise en état de la chaussée jusqu'à l'entrée du village. La mise en place d'un éclairage public puissant, y sera ajouté et financé par la commune.

Tous les gros travaux nécessaires à la modernisation de notre village ; renforcement de l'adduction en eau potable, assainissement collectif, terrain de foot, logements locatifs SIP et bibliothèque résidence du château, transfert de la Mairie et construction de la salle des mariages et d'un logement social, CLSH, effacement des réseaux moyenne tension, basse tension, téléphone, éclairage public, installation du gaz de ville, canalisation et infiltration des eaux pluviales, étanchéité des mares, voie de liaison Allonville / Petit-Camon, aménagement de l'entrée sud chemin de Petit-Camon, travaux sur les lotissements publics et privés, le tout étalé sur les douze dernières années est presque terminé. Cela éliminera, nous l'espérons, toutes les nuisances, liées à la présence régulière d'entreprises qui ont parfois bousculé nos habitudes et notre tranquillité au quotidien.

D'autres travaux ont aussi été réalisés sur la façade sud de l'église afin de renforcer des éléments de maçonnerie qui menaçaient de tomber dans le jardin du logement du presbytère. Un rapport commandé au CAUE** et remis au printemps dernier, nous permet d'établir des priorités quant aux travaux nécessaires et nous permettra de les planifier dans le temps dès que nous aurons une meilleure lisibilité sur le contenu du budget des exercices à venir. L'électrification des cloches, rendue nécessaire à cause du mauvais état de la machinerie manuelle actuelle, sera effectuée en 2009. Une subvention du Conseil Général et une participation au titre de l'enveloppe Parlementaire du Sénateur Daniel Dubois financeront la moitié de ces travaux.

Le gros projet de cette mandature est la construction de la nouvelle salle* communale. Cette construction, moins onéreuse que la réhabilitation de l'ancienne, selon le rapport du CAUE**, permettra de bénéficier d'un complexe de deux salles répondant à toutes les normes actuelles. L'autre avantage est de permettre de continuer à utiliser l'ancienne salle dans l'attente de l'ouverture de la nouvelle. Afin de nous permettre de répondre au mieux aux besoins actuels d'utilisation, un « programmiste », M Serge Koval, a été désigné après consultation par la commission concernée. Celui-ci, après consultation des élus et des Présidents d'associations, a établi un cahier des charges que nous avons validé. Une consultation d'architectes a ensuite été lancée et c'est Monsieur Denis Richard qui a été retenu. Lors des premières esquisses du projet, il a été mis en évidence qu'une erreur matérielle était à corriger sur notre PLU afin de permettre le dépôt de permis de construire. La procédure adaptée a donc été lancée pour effectuer cette correction nécessaire. Ceci a pour effet d'allonger, à nouveau, les délais de réalisation.

D'autres travaux seront réalisés en 2009 et notamment sur l'école située derrière la Mairie. Peu de temps après la rentrée de septembre, le sol de l'entrée s'est affaissé brutalement, ce qui nous a obligés à interdire l'accès à cette classe. Notre « petite Mairie » n'étant pas pourvue de services compétents, la Mairie d'Amiens a accepté de mettre gracieusement à disposition des experts de différents services afin de nous aider à prendre les bonnes mesures face à ce problème. Des sondages mettent en évidence que le sol n'est pas porteur jusqu'à plus de 2,50 mètres par endroit, ce qui nécessite une reprise en sous œuvre importante et l'intervention d'un cabinet d'ingénieurs privé. L'ingénieur retenu établira le cahier des charges des interventions à effectuer et nous assistera dans le choix de l'entreprise à retenir dans le cadre d'une consultation ou d'un appel d'offres en fonction du montant prévisionnel des travaux. Nous mettons tout en œuvre afin que cette classe soit à nouveau disponible dès la rentrée de septembre 2009. Nous profiterons de cette fermeture « obligée » pour réaliser une issue de secours rendue

nécessaire par l'évolution de la réglementation et l'augmentation des effectifs. Le plafond qui a subi un dégât des eaux cet été sera remplacé.

D'autres travaux seront réalisés sur l'autre site. Ceux-ci seront connus en janvier, après que le mode d'accueil des élèves soit déterminé en concertation entre M l'Inspecteur de l'Education Nationale, les enseignantes, les représentants des parents d'élèves élus et la Municipalité.

J'espère que cette information que j'ai souhaitée la plus complète possible, tout en la synthétisant au maximum, vous conviendra. Dans le cas contraire, je rappelle que l'ensemble du Conseil Municipal se tient à votre disposition pour répondre à vos interrogations. Le Maire et les adjoints tiennent des permanences en Mairie les jeudis de 17 à 19H00 et samedis de 10 à 12H00 sans rendez-vous.

Avant de conclure, je souhaite remercier les Communes voisines qui ont bien voulu répondre favorablement pour la mise à disposition de locaux scolaires et périscolaires adaptés à nos besoins. La Ville d'Amiens nous a fait deux propositions mais c'est finalement celle de Poulainville qui nous a semblé la plus adaptée. Un grand merci à Mme Papin, Maire de Poulainville, mais aussi à tous les parents d'élèves qui m'ont adressé des messages de sympathie et des remerciements dans cette période difficile, parsemée de reproches et de rumeurs en tous genres.

Pour conclure, je remercie les Présidents d'associations, les membres bénévoles de la bibliothèque pour le travail qu'ils effectuent au quotidien au service de la population et je vous présente au nom du Conseil municipal et de l'ensemble des employés communaux, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année deux mille neuf.

Le Maire

Dominique Capart

*Syndicat Intercommunal d'Electrification Rural

* * * * * Informations communales

VOTRE NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE



Dominique CAPART
Maire
Vice Président Amiens Métropole



Nicole REYNAERT
1^{er} adjoint
Etat civil – Salle des Fêtes



Jean-Pierre GARDON
2^{ème} adjoint
Urbanisme - Voirie



Sabine VIVES Y CARBONELL
3^{ème} adjoint
ALSH

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Stéphane BOUAFIA



Jean François BOUCHER



Michel BRETAUDEAU



Nadia CASTAIN



François DESPLANQUES



Philippe LEFEBVRE



Danièle LEMAITRE



Jérôme PRIVET



Nedjma RAHOU



Christian DE MONCLIN



Nicolas THELLIER

QUI FAIT QUOI ?

Délégués du Syndicat Intercommunal pour l'Energie dans la Région Nord Amiens

Titulaires : François DESPLANQUES – Michel BRETAUDEAU
Suppléants : Dominique CAPART – Jean François BOUCHER

Délégués du CAT les ALENCONS

Titulaires : Dominique CAPART – Sabine VIVES Y CARBONELL
Suppléants : François DESPLANQUES – Nedjma RAHOU

Membres du Centre Communal d'actions Sociales (CCAS)

Président : Jérôme PRIVET
Titulaires issus du conseil municipal : Nedjma RAHOU – Sabine VIVES Y CARBONELL – Nadia CASTAIN – Michel BRETAUDEAU.

Membres de la Commission Appel d'Offres

Président : Dominique CAPART
Titulaires : Christian THIERION de MONCLIN – Michel BRETAUDEAU – Nicole REYNAERT
Suppléants : Jean Pierre GARDON – Danièle LEMAITRE – Philippe LEFEBVRE

Membres de la Commission Finances

Président : Nicolas THELLIER
Membres : Stéphane BOUAFIA – Philippe LEFEBVRE – Danièle LEMAITRE – Nadia CASTAIN – Christian THIERION de MONCLIN

Membres de la Commission Ecole

Président : Danièle LEMAITRE
Titulaires : Dominique CAPART - Christian THIERION de MONCLIN
Suppléants : Stéphane BOUAFIA – Nicolas THELLIER

Membres de la Commission Environnement

Président : Jean Pierre GARDON
Membres : Nicolas THELLIER - Nadia CASTAIN - Stéphane BOUAFIA – Jean François BOUCHER - Christian THIERION de MONCLIN – François DESPLANQUES - Sabine VIVES Y CARBONELL

Membres de la Commission Fêtes et Cérémonie

Président : Nicole REYNAERT
Membres : Danièle LEMAITRE - Jean Pierre GARDON - Philippe LEFEBVRE

Membres de la Commission Communication

Président : Stéphane BOUAFIA
Membres : Dominique CAPART - Nadia CASTAIN - Jérôme PRIVET

Membres de la Commission Jeunesse et Sport

Président : Sabine VIVES Y CARBONELL
Membres : Jérôme PRIVET - Nedjma RAHOU - Nicole REYNAERT - Michel BRETAUDEAU

Membres de la Commission Construction salle multifonctions

Président : Dominique CAPART
Membres : Philippe LEFEBVRE - Nicole REYNAERT - Michel BRETAUDEAU - Jean Pierre GARDON - Christian THIERION de MONCLIN - Stéphane BOUAFIA

Membres de la Commission Fonctionnement salle multifonctions

Membres : Nicole REYNAERT - Jean Pierre GARDON

* * * * * Informations communales

*

*

*

Les Commissions du Conseil Municipal

Commission des Finances :

La Commission des Finances a pour principales missions :

- de participer à l'élaboration du budget de la commune et à son suivi
- de se prononcer sur les dépenses importantes en matière d'investissement
- de s'assurer du maintien d'une situation financière saine au travers d'analyses* financières rétrospectives et prospectives.

La commission s'est réunie pour faire une première analyse des comptes de la commune sur la période 2002 - 2007 :

Voici quelques éléments de repère extraits de l'analyse des comptes 2007 :

- Le budget global s'est élevé à 384 K€ de dépenses (fonctionnement et investissement)
- 50 % des dépenses de fonctionnement concernent les frais de personnel (moyenne nationale = 52 %)
- 50 % des recettes proviennent des dotations et participations. Il s'agit essentiellement de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat. La moyenne nationale se situe à 27 %.
- Les impôts et taxes ne représentent que 34 % des recettes de la commune soit 113 K€. Il s'agit principalement des recettes provenant des impôts locaux (Taxe d'habitation et Taxes Foncières). Le niveau d'imposition sur Allonville reste faible comparé aux moyennes régionales et nationales : 195 €/habitant contre 472 € au niveau régional et 629 € au niveau national.
- L'endettement de la commune se limite à 156 K€
- Les dépenses d'investissement se sont élevées à 102 K€.

En résumé, la situation financière de la commune est maîtrisée.

Les recettes sont très dépendantes de la dotation de l'Etat dont la progression reste limitée.

L'évolution des bases fiscales reste dynamique (+ 6,5 % en moyenne pour la Taxe d'habitation sur la période 2002-2007) en raison d'une augmentation du nombre de résidents. C'est un élément essentiel qui permet de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Il convient toutefois de rester prudent sur l'évolution des dépenses.

Membres de la commission des finances : Danièle Lemaitre, Christian Thierion De Monclin, Philippe Lefebvre

Le Président de la commission des finances, Nicolas Thellier

Commission ALSH :

Pour cette année 2008, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement a rencontré des difficultés structurelles d'accueil qui ont nécessité des ajustements et améliorations au sein de notre service.

La première orientation a tout d'abord consisté à capitaliser l'activité réalisée en la formalisant par le biais de fiches de poste, procédure de distribution des aliments, relevés écrits de températures... Nous avons rédigé et objectivé nos pratiques par des fiche-procédures afin de répondre aux exigences en matière d'hygiène alimentaire qui évoluent. De la même manière, des travaux d'aménagement de la pièce accueillant la liaison chaude vont être effectués afin d'améliorer la qualité du service de restauration. Nous avons également investi dans des meubles comportant des casiers individuels afin que les enfants puissent déposer leur serviette, brosse à dents... Cette initiative s'inclut dans une volonté de renforcer l'individualisation de l'accueil et favoriser l'hygiène bucco-dentaire en périscolaire.

Dans un second temps, devant l'augmentation des effectifs scolaires, l'accueil de loisirs sans hébergement périscolaire a connu une fréquentation croissante. Il a été confronté à des limites structurelles d'accueil, pondérées provisoirement par le partenariat avec l'école de Poulainville suite au sinistre d'une classe (effondrement du sol).

De par son étymologie, cette activité est étroitement liée à l'activité de l'école. Les difficultés en terme d'effectifs scolaire ont eu un impact sur les capacités d'accueil du périscolaire et sa qualité concernant les temps du midi et du soir. Malgré une plage horaire augmentée de 30 minutes, le temps de restauration s'est révélé complexe dans sa gestion de par le nombre d'enfants inscrits à la cantine. En effet, les locaux devenaient inadaptés pour un accueil plénier et qualitatif. L'équipe d'encadrement devait donc constamment s'adapter et organiser deux temps de repas ainsi qu'une activité annexe. Le temps d'accueil du soir nécessitait de la même manière l'utilisation d'un espace plus important (classe, cour de récréation). L'accueil de loisirs en temps périscolaire s'inscrit dans une réflexion commune avec l'école. Nécessitant une flexibilité permanente, son activité est néanmoins conditionnée à ses infrastructures et sa capacité d'accueil. Ces critères doivent être considérés au sein d'une réflexion globale du système scolaire de notre commune.

Pour conclure, je souhaitais vous faire part de ma démission de mes fonctions d'adjoint au Maire. Pour des raisons d'évolutions professionnelles, je ne peux depuis quelques mois, remplir ces missions avec plénitude et satisfaction. Ces changements ne m'ont pas permis de réunir de manière satisfaisante la commission loisirs et le comité consultatif associé. Je conserve mon mandat de conseiller municipal et assure de toute ma collaboration la personne qui me succédera dans ces fonctions, persuadé que ce travail participatif pourra pleinement s'accomplir.

Jérôme PRIVET

Commission Ecole :



A nouvelle équipe municipale, commission renouvelée et ainsi composée:

- membres titulaires: Dominique CAPART, Christian THIERION de MONCLIN, Danièle LEMAÎTRE;

- membres suppléants: Stéphane BOUAFIA, Nicolas THELLIER.

La présidence m'en a été confiée et j'ai pu mesurer, en quelques mois, la diversité et la complexité de cette tâche.



Appelée à débattre de questions ponctuelles d'actualité, la commission, qui s'est déjà réunie à plusieurs reprises, a vocation à examiner l'évolution de notre école de village.

Principale préoccupation de l'été 2008, la rentrée scolaire: l'augmentation du nombre d'élèves et les demandes formulées par les enseignantes ont conduit à la réalisation de petits travaux par l'employé communal et quelques élus, ainsi qu'à l'achat de divers équipements, notamment pour la maternelle. Ces achats sont complétés au fil du temps.

Toute remise en route comporte son lot d'aléas mais l'affaissement du sol de l'entrée de l'école Maurice Choquet fût une bien mauvaise surprise. Les expertises menées et les travaux à prévoir ne permettront pas l'utilisation de la classe avant la rentrée 2009. Pendant la durée d'indisponibilité des lieux, les enfants du cycle 3 (élèves de CE 2, CM 1 et CM 2) et leur enseignante sont accueillis dans la commune voisine de Poulainville.

Dès à présent, les préoccupations de la commission sont tournées vers l'avenir et tout particulièrement la rentrée 2009. L'arrivée de nouveaux habitants, et son corollaire d'inscriptions nouvelles d'écoliers, induisent un aménagement de nos structures scolaires. C'est là toute l'importance de la réflexion à mener ensemble afin d'accueillir au mieux nos écoliers.



Au nom de la commission, à chacune et chacun d'entre vous, nos voeux sincères de bonheur et surtout santé pour 2009.

Danièle LEMAÎTRE

Commission Environnement :

Afin de continuer le travail engagé depuis de nombreuses années, la Commission environnement composée de Jean-Pierre Gardon, Stéphane Bouafia, Jean-François Boucher, Nadia Castain, François Desplanques, Nicolas Thellier, Christian Thierion de Monclin et Sabine Vives Y Carbonell s'est mise au travail dès le printemps dernier. Pour mieux cerner et analyser les aménagements qu'il serait souhaitable de réaliser, la commission s'est réunie 4 fois sur le terrain et a établi une liste de ceux-ci. L'ensemble des rues du village et du patrimoine communal a été passé en revue. D'autres réunions vont être programmées pour établir un ordre de priorité en fonction de différents critères. La sécurité est le premier des critères retenus par la commission. La sécurité est de la responsabilité de nous tous, merci de respecter la réglementation et faites preuve de la plus grande prudence lors de vos déplacements automobiles. Pensez aux enfants et aux personnes âgées. Dès que la liste des priorités sera établie, le chiffrage des réalisations souhaitées sera effectué. Ensuite, ces propositions seront présentées au Bureau Municipal puis présentées au Conseil Municipal. Les réalisations se feront en fonction des possibilités budgétaires.

Le plus gros chantier réalisé en 2008 est, la dernière tranche d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques par enfouissement.

Beaucoup d'autres petites opérations et interventions ont été menées avec le concours de notre employé communal mais aussi par des élus qui n'ont pas hésité à effectuer certain travaux eux-mêmes.

Une autre de nos priorités est le renforcement de la signalétique. C'est pour cela que nous avons commencé à poser les panneaux indicateur de rue. Les nouveaux lotissements ont été les premiers concernés. Dans un souci de qualité de l'information mais aussi d'esthétique, l'ensemble du village sera progressivement équipé de ces panneaux de couleur verte, en rappel de la couleur des candélabres. Le logo de notre commune figure sur chaque panneau.

De nombreux devis ont été demandés à diverses entreprises afin d'évaluer le coût de certains travaux jugés nécessaires. Il s'agit par exemple de taille d'arbres ou d'entretien de plantations mais aussi de travaux de bâtiment ou encore de voirie.

L'amélioration et le maintien de la qualité de notre cadre de vie passe aussi par le comportement de chacun d'entre nous. Alors, je vous remercie par avance de respecter et de faire respecter les équipements et les espaces verts de notre commune.

L'ensemble des membres de la commission reste bien entendu à votre écoute pour permettre, dans la mesure du possible, d'améliorer notre cadre de vie.

Bonne année à tous

Le Président de la Commission Environnement,
Jean-Pierre Gardon.

* * * * * Informations communales

*

*

*

*

Les permanences de la Mairie :

Les permanences du secrétariat :

le mardi et le samedi de 10 h à 12 h, le jeudi de 17 h à 19 h

La permanence des Adjoints :

le jeudi de 17 h à 19 h

La permanence du Maire :

le samedi de 10 h à 12 h

Pour nous contacter : tél: 03.22.93.02.17
Fax : 03.22.72.51.84

site Internet de la Mairie :
<http://www.ville-allonville.fr>

les dates à retenir pour l'année 2009 :

les vœux du Maire : le 07 janvier 2009

la fête locale : le 06 septembre 2009

le repas des aînés : le 15 novembre 2009

les tarifs de location de la salle des fêtes :

habitants d'Allonville : 250 €

habitants d'Amiens Métropole : 370 €

habitants extérieurs : 500 €

forfait nettoyage : 55 € - caution pour toutes les locations : 610 €

* * * * * Informations communales

*

*

*

*

Eau et Assainissement

03.22.33.13.13

Les demandes de branchement d'eau et d'assainissement, les relevés d'index, les renseignements sur la facturation, les ouvertures et fermetures de branchement, les mutations entre propriétaires, les appels pour interventions et les urgences sont traités par l'équipe d'accueil du Service de l'Eau et l'Assainissement d'Amiens Métropole.

Le centre de clientèle est accessible de 8 h à 18 h, du lundi au vendredi.

Service des déchets ménagers

03.22.33.12.12

Les ordures ménagères sont collectées le mardi

Les « Sacs Jaunes » sont collectés le vendredi (*attention : les sortir la veille au soir car le ramassage est effectué tôt le matin*)

Les encombrants sont collectés le 3^{ème} jeudi de janvier, avril, juillet et octobre

Les conteneurs de verre, papier et plastiques sont situés à côté de la salle des Fêtes

Les déchetteries sont ouvertes 7 jours / 7 y compris les jours fériés (sauf Pâques, Noël et Jour de l'An) :

Horaires d'été (du 01 avril au 30 septembre) : 9 h à 20 h

Horaires d'hiver : 9 h à 18 h

La plus proche est à Camon, ZAC de la Blanche Tâche, près d'Emmaüs

Les piles sont à déposer en Mairie où une mallette est à votre disposition.

Pour tout problème avec votre bac de collecte, ou pour une commande, vous pouvez joindre le service Déchets Ménagers au 03.22.33.12.12 ou par fax au 03.22.97.13.14

* * * * * Informations communales

*
*
*
*
*
*



L'Etat Civil 2008

Les naissances :

MONCOMBLE Zéphyr, le 14 janvier
CERF Soizic, le 18 janvier
LEROY Louka, le 22 janvier
POSTEL Elisa, le 30 janvier
RICHY Daphné, le 10 mars
ROLANDO Margaux, le 8 mai
ANCELLIN Léane, le 16 mai
DESPRÉAUX Célia, le 23 juin
SERENT-VAYSSIERE Paul, le 16 juillet
MORIAMé Clémencè, le 18 juillet
MORIAMé Florine, le 18 juillet
HAZLEWOOD Isalyne, le 17 août
BOCHÉ Johanne, le 12 septembre
FERET Léo, le 14 septembre
DANTEN Ninon, le 12 octobre

Les mariages :

DUPUIS Nicolas et BLONDIN Hélène, le 05 avril
PHILIPPE Bernard et CLEMENT Anne, le 05 juillet
HOESSLER Nicolas et LEFEBVRE Stéphanie, le 30 août

Les décès :

DANTIN Jean, le 29 avril
DUQUENNE Francis, le 31 mars
PIERRE Jean, le 16 juillet
DUQUENNE Yvette, le 26 octobre

* * * * * ALSH

*
*
*
*
*
*



L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

L'année s'annonce bien remplie pour le Périscolaire avec en tout premier lieu l'organisation annuelle du marché de Noël le 18 décembre 2008 suivie par le projet « du livre au théâtre ».

Mlle Amélie Marmeleira remplace actuellement Mme Hélène Vivier en congé parental jusqu'en septembre 2010.

Horaires du Périscolaire :

Le matin : 7 h 45 à 8 h 20
Le midi : 12 h 00 à 13 h 20
Le soir : 16 h 30 à 18 h 30

Mais l'ALSH ne comprend pas uniquement le périscolaire, en effet, les enfants sont également accueillis pendant les petites vacances et le mois de juillet où de nombreuses activités, jeux, sorties diverses et variées les attendent. Le programme annuel est disponible en mairie et à l'ALSH, vous pouvez également y trouver le programme détaillé avant chaque période de vacances.

Périodes d'ouverture de l'ALSH :

Du 23 au 27 février
Du 20 au 30 avril
Du 06 au 24 juillet
Horaires : de 8 h à 18 h
Age requis : de 3 à 13 ans

Renseignements : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h 30 à 16 h 30
1 place de la Mare du Four
Tél : 03.22.93.64.28

Egalement en Mairie aux heures de permanences.

Les inscriptions se font à la semaine où à la journée pour les petites vacances.

* * * * * Bibliothèque

*
*
*
*
*
*



La
Bibliothèque

Depuis mai 2008, la bibliothèque fonctionne en collaboration avec Amiens Métropole. Cela nous permet d'emprunter 200 nouveaux ouvrages tous les 2 mois.

Une opportunité pour nous de vous offrir un choix toujours renouvelé.

Vous pouvez consulter la liste de ces livres sur le site internet : www.ville-allonville.fr, rubrique Bibliothèque.
Sur ce site, vous retrouverez également des informations pratiques, les nouveaux achats et nos coups de cœur.

Nous disposons de " La revue semestrielle: histoire et traditions du Pays des Coudriers" riche en histoires locales.

Depuis le début de l'année 2008, 47 nouveaux lecteurs nous ont rejoints.

HORAIRES

Mardi : 16h – 19 h
Mercredi : 17h – 19h

Vacances scolaires
Mercredi : 17h – 19h

L'équipe des bénévoles :
G. Bouafia, S. Bridoux, C. Croizé, M. Desplanques, A. Leclercq et M.-J. Payen

* * * * * Ecole

*
*
*
*
*



École Publique Maurice Choquet

- L'effectif de l'école est de 79 élèves :

Cycle 1 ⇒ Mme SARA (PS / MS / GS)	31 élèves
Cycle 2 ⇒ Mme CARPENTIER (GS / CP / CE1)	23 élèves
Cycle 3 ⇒ Mme MIANNAY Directrice temps partiel Mme RAGI (le vendredi) (CE2-CM1-CM2)	25 élèves

- Les différents projets :

- ❖ L'équipe enseignante a déposé un Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) en musique pour le troisième trimestre.
- ❖ Les élèves du cycle 3 ont bénéficié d'un projet « poésie » avec l'intervention de Monsieur Jean FOUCAULT (poète).
Les enfants et les parents ont été conviés à une soirée autour de la poésie de Pierre GARNIER « un temps dans l'espace » au petit théâtre d'Argile d'Allonville.
- ❖ Des sorties pédagogiques auront lieu durant l'année scolaire en fonction des différents projets menés dans les classes.

Ex : Visite du Conseil Général pour le cycle 3
Journée à SAMARA pour tous les cycles

- Le sport à l'école :

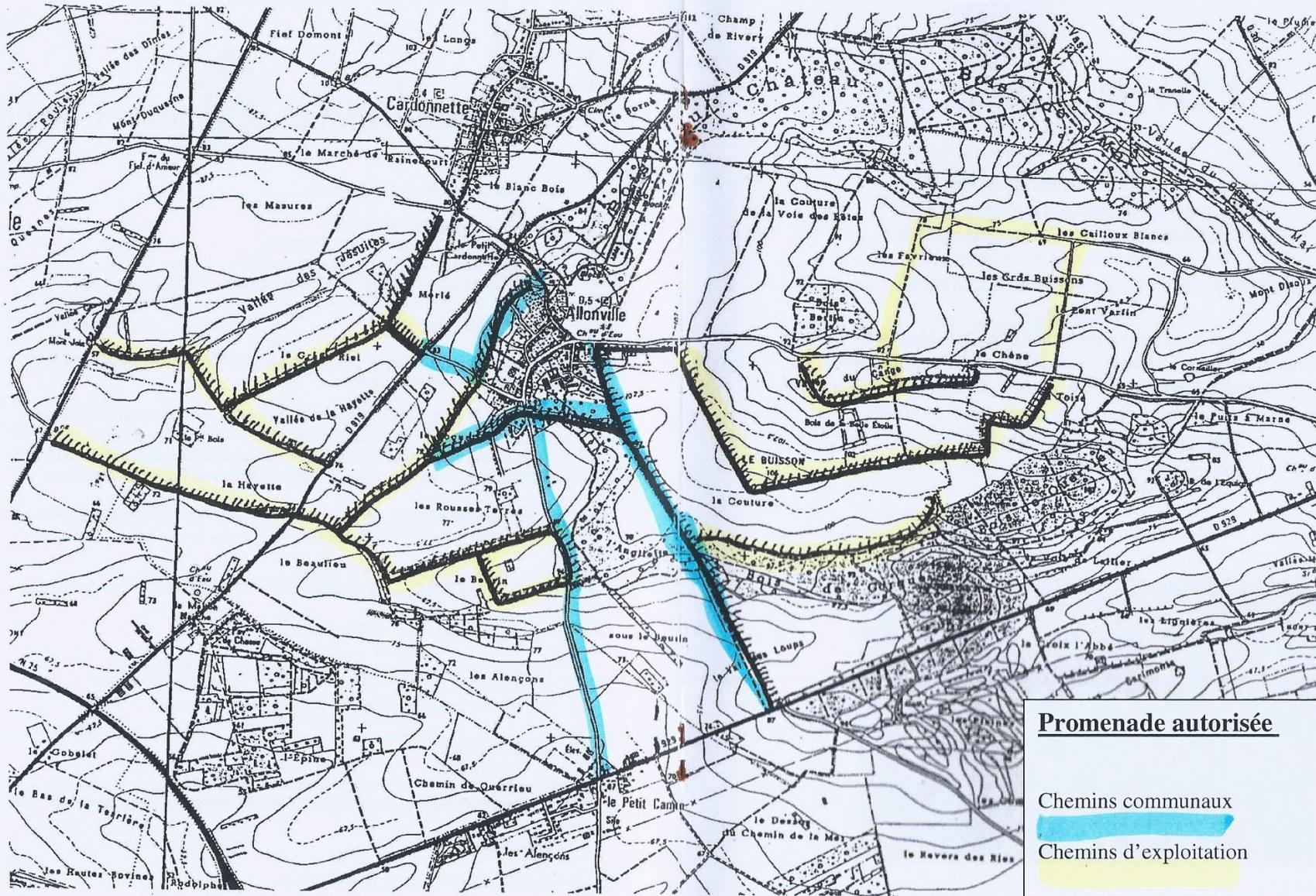
- Piscine « le Nautilus » au troisième trimestre pour les cycles 1 et 3
- Patinoire pour le cycle 2
- Initiation au ballon au poing pour le cycle 3 (1^{er} trimestre)

- La bibliothèque :

Les élèves sont heureux de fréquenter la bibliothèque municipale.
L'équipe enseignante tient à remercier Madame CROIZE pour son accueil et son bénévolat.

- Le spectacle de Noël :

Comme tous les ans il est offert par la municipalité.



Promenade autorisée

Chemins communaux

Chemins d'exploitation

* * * * * Vie Associative

*

*

*

*

*

Club des Aînés

Au nom du « Club des Aînés d' Allonville »
souhaitons-nous une bonne année 2009.
Bonne santé et beaucoup d'Amour pour tous.

Cette année 2008 qui vient de s'écouler était la trentième année de
notre Club.

Créé en 1978, il fut successivement présidé par Monsieur Gilbert
Delrue, Monsieur Pierre Caron et Monsieur Léon Desplanques.

Rendons hommage à nos chers Présidents disparus avec qui nous
avons toujours partagé bonne entente et amitiés réciproques.

Continuons ensemble leur parcours.

Mme Meurisse, Présidente



BONNE ANNEE

*Bonne année mes enfants, bonne année mes petits
Et vous mes bons amis de Picardie et d'ailleurs,
Bonne année, mon cher frère que jamais je n'oublie
Et toi que j'aime oh ! ma petite sœur.*

*Bonne année à vous tous belles filles et garçons
Que ces quatre saisons qui demain vont fleurir
Soient pour vous le garant du meilleur avenir
Et pour votre jeunesse le plus bel horizon.*

*Dépourvu de soucis et de viles passions
Quant à vous les plus grands embrassez vos enfants
Lorsqu'ils vous rediront ensemble à l'unisson
Bonne année chers parents, nous vous aimons tellement.*

*Que la santé vous garde en la forme picarde
Demeurez avec nous toujours soyez prudents
Que bien longtemps encore très jeunes l'on vous regarde
Et près de vous la vie la franchissions gaiement !*

*Vous aussi mes amis aux cheveux gris et blancs
En cet âge le plus beau demeurez très longtemps
Parmi ceux qui vous aiment enfants petits enfants
Et les doux souvenirs de vos amours d'antan ...*

Roger Defaucheux

* * * * * Vie Associative

*
*
*
*
*



Les membres du comité des Fêtes se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2009.

Toute personne le désirant est la bienvenue au comité des Fêtes.

Tous les membres du comité des Fêtes sont à votre écoute pour toutes nouvelles idées permettant de créer de nouvelles réjouissances dans notre village.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des festivités qui nous l'espérons vous ferons déplacer nombreux.

Le président

Roger PARMENTIER

Son programme pour l'année 2009 :

29 mars 2009 : fête des plantes

17 mai 2009 : réderie

21 novembre 2009 : soirée beaujolais

* * * * * Vie Associative

*
*
*
*
*



Association Maurice Choquet

De 1954 à 1977, à Allonville, un instituteur, Maurice CHOQUET, a vécu avec ses élèves une aventure pédagogique et artistique originale, déroutante pour d'aucuns, surprenante pour beaucoup. En son temps, Pierre BONTE en fit une émission remarquée. Une aventure qui ne devait rien au hasard. Elle fut conduite avec l'assentiment de toute une population qui, à travers les réalisations des enfants, vivait à l'unisson.

C'est pour témoigner de cette riche activité que les anciens élèves de cet esprit curieux et pragmatique ont créé l'association MAURICE CHOQUET, patronyme de notre école des grands. Nous nous sommes donnés comme objectif de faire connaître les quelques cinq cents œuvres réalisées pendant ce quart de siècle et de les conserver. Ambition dont nous n'avions pas mesuré au départ les exigences qu'elle supposait ! Mais depuis peu le chemin difficile de la conservation par la réalisation d'un DVD s'est dégagé. La Commune d'Allonville nous a offert une subvention de quatre cents euros, et comme un bonheur n'arrive jamais seul, le Conseil Général de la Somme a décidé, dans sa réunion du 6 octobre 2008, de nous accorder mille euros. Nous exprimons au Président du Conseil Général et au Maire d'Allonville notre reconnaissance. La participation des collectivités est aussi un encouragement à poursuivre l'action de sauvegarde d'un patrimoine artistique dans laquelle nous nous sommes résolument engagés.

Il nous sera agréable de vous apporter les renseignements que vous souhaiteriez.

Jean-Marie GAUDEFROY, notre Président, peut être joint au 03.22.93.02.39.

* * * * * Vie Associative

*
*
*
*
*
*



Association Pour les Ecoliers d'Allonville

L'APEA poursuit activement ses animations avec l'objectif d'apporter son soutien financier aux projets scolaires mis en place par les institutrices.

Au programme cette année :

13 décembre 2008 :

Décoration d'un sapin de Noël avec la participation de M. Jean-Paul MORTAGNE, conteur professionnel

7 février 2009 :

Bal masqué à l'occasion de Mardi-Gras avec dîner crêpes

4 avril 2009 :

Chasse aux œufs de Pâques

4 avril 2009 :

Repas dansant à thème

27 juin 2009 :

Barbecue et kermesse à l'occasion du spectacle de fin d'année des élèves

Autant d'actions qui permettront aux grands et petits de partager de bons moments conviviaux, auxquels sont également invités tous les Allonvillois.

Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre !

Le Bureau de l'APEA :
Youssef FARES, Président
Stéphane BOUAFIA, Trésorier
Cécile THELLIER, Secrétaire

* * * * * Vie Associative

*
*
*
*
*
*



TENNIS CLUB ALLONVILLE



Le nombre d'inscrits a été stable. Grâce aux réparations par des bénévoles des quelques dégradations et son entretien par la municipalité, le court a été praticable toute la saison.

La météo a permis cette année le déroulement de l'animation le premier dimanche de juin qui hélas a réuni trop peu de participants.

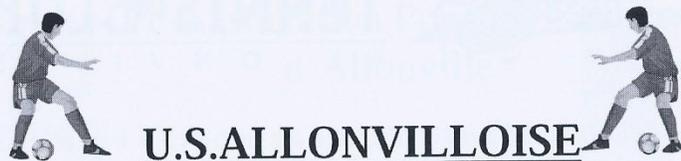
Pour tout renseignement, contacter

Le président Daniel Fourrier 12 La Ruelle - 03 22 93 03 99

La secrétaire Annie Leclercq 1 rue des auges- 03 22 93 01 26

* * * * * Vie Associative

*
*
*



LA MARCHÉ DU CLUB:

Le club compte aujourd'hui 128 licenciés (détail des équipes ci-dessous). Nous devons aller en quête de sponsors afin de nous permettre d'améliorer les conditions du club. Nous tenons à remercier la Municipalité qui nous aide du mieux qu'elle peut.

Les débutants :

L'équipe comprend 12 joueurs âgés de 5 à 7 ans. En pratique, chaque samedi après-midi, sauf vacances scolaires, il y a des plateaux basés surtout sur le jeu.

Les poussins :

L'équipe comprend 10 joueurs âgés de 8 à 9 ans. Ils ont également des plateaux le samedi après-midi, sauf vacances scolaires, il y a des plateaux basés sur le jeu.

Les benjamins :

L'équipe comprend 13 joueurs âgés de 10 à 11 ans. Le match du samedi leur permet de découvrir la compétition (championnat et coupe).

Moins de 15 ans :

Au nombre de 15 joueurs âgés de 13 à 15 ans, ils jouent en première division suite à leur accession en fin de championnat la saison dernière.

Moins de 18 ans :

Au nombre de 13 joueurs âgés de 16 à 18 ans. Les débuts ont été très laborieux. C'est maintenant parti et cela ne peut aller qu'en s'améliorant. Les matchs, pour les - de 15 ans et les - de 18 ans, ont lieu le dimanche matin à 10 heures.

Senior A :

Au nombre de 39 pour les deux équipes, l'équipe joue en deuxième division. Elle a pour objectif le maintien.

Senior B :

Elle évolue en quatrième division avec pour objectif le maintien.

Les vétérans :

Au nombre de 19 qui se font surtout plaisir en décompressant du travail de la semaine. Les matchs ont lieu le samedi à 15 heures.



L'encadrement :

Mr Paillart Loïc : Débutant et -15 ans
Mr Arzalaï Aïssa : Poussins
Mr Paillart Michel : Benjamins, -15 ans et senior B
Mr Thomas Alain : -18
Mr Trogneux Bertrand : -18
Mr Benyaya Farid: entraîneur senior et dirigeant seniors A

L'entraînement des jeunes a lieu le mercredi après-midi :

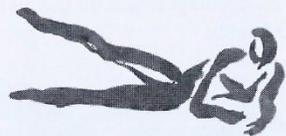
Débutants et baby ballon de 14h à 15h30
Poussins et benjamins de 15h30 à 19h30
-15 ans et -18 ans de 17h30 à 19h30

Constitution du bureau :

Paillart Michel : Président
Maumené Pierre : Vice président
Paillart Loïc : Secrétaire
Hurdequint Philippe : Trésorier

* * * * * Vie Associative

*
*
*
*
*



Bien -Etre et Harmonie du Corps

L'activité de notre association s'est enrichie d'une nouvelle discipline et comporte désormais, outre la traditionnelle "gymnastique pour adultes" et la toute jeune "gymnastique pour enfants", une section "danse".

La reprise de nos différents cours s'est effectuée dans la bonne humeur les lundi 15 et mardi 16 septembre 2008.

Gymnastique pour adultes !

C'est toujours avec le même plaisir que nous avons retrouvé notre professeur Geneviève. Sous son oeil attentif, nous avons repris la pratique régulière des exercices (étirements, musculation, relaxation,...) qui nous permettent de garder la forme.

Avec 52 adhérents à ce jour, l'association vous propose cette année encore 3 cours par semaine.

Notre association est ouverte à tous quelque soit votre sexe et votre âge. Venez nous rejoindre à la salle des fêtes d'Allonville les:

- **Lundi soir** 1^{er} cours : 17 h 40 à 18 h 40 et 2^e cours : 18 h 45 à 19 h 45
- **Jeudi soir** 18 h 45 à 19 h 45

Gymnastique pour enfants !

C'est Anne-Laure qui assure cette session l'animation de la section, qui consiste principalement à l'éveil artistique et sportif des plus jeunes.

Son dynamisme est communicatif à en juger par la participation active des 17 enfants inscrits à ce cours qui se déroule chaque

- **mardi soir** de 18 h 30 à 19 h 30



Danse !

Vous avez envie de vous détendre en apprenant à danser.

L'association vous propose des ateliers d'initiation à diverses danses: danses traditionnelles collectives ou de couples, country, madison, charleston, valse, scottish, jig, cercles...

Entrez dans la danse! à la salle des fêtes le

- **mardi soir** de 19 h 35 à 20 h 35

Contact: Martine BULANT

☎ 03 22 93 02 96

martinebulant@laposte.net



Retenez dès à présent la date du dimanche **5 avril 2009** pour notre traditionnelle randonnée pédestre.

Meilleurs vœux à tous, n'hésitez pas à nous contacter.

Corine PILLON, Présidente 03 22 93 61 37

Chantal MOLON, Vice-présidente 03 22 93 04 97

Danielle PRIVET, Trésorière 03 22 93 02 72

Danièle LEMAITRE, secrétaire 03 22 93 64 66

Tai-Chi Cchuan !

Depuis six ans, la pratique du Tai-chi-chuan est enseignée au sein de l'association "Bien-être et Harmonie du corps".

Le Tai-chi chuan est un art martial traditionnel chinois qui est à la fois technique de santé, gymnastique douce et méditation en mouvement.

Cette pratique est accessible à tous quels que soient l'âge, le sexe et la condition physique.

Contacts: Salle des fêtes d'Allonville les lundi de 20h à 22h

* * * * * Informations culturelles
* Hébergement
*
* Le « **Petit théâtre**
* **d'argile** »
*

2008 a été la première année de réel fonctionnement de cet espace d'accueil, de rencontre et d'expression artistique :

Plusieurs spectacles ont eu lieu, de nombreuses personnes d'Allonville et d'ailleurs ont pu assister à des formes artistiques variées.

- Chant A cappella les 2 et 3 février avec les Xelles.
- Journée mondiale du conte le 15 mars
- Poésie et musique le 25 avril
- Le festival « Marionnettes en chemin » a fait étape le 29 mai



- Chant et guitare avec Michel Samblat le 14 septembre
- Les Picardiseries le 19 septembre avec A.Leviel de Fréchencourt et J. Dufresne de Pierregot
- Exposition du collectif « Elidée » du 20 au 28 septembre.
- Cabaret moderne les 18 et 19 octobre
- Mosaïc opéra les 6 et 7 décembre

Pour chaque représentation 50 à 70 personnes étaient présentes : nous sommes encouragés à poursuivre cette aventure en vous proposant de nouveaux spectacles pour 2009.

Au programme pour 2009 :

- 31 janvier à 20h30 « Banquets » : Baptêmes, Mariages Enterrements...Trois animateurs, magiciens, équilibristes recréent devant et avec vous les univers de tous les banquets...
- 1 et 2 mai, festival itinérances : spectacles (théâtre, musique, conte) et ateliers (arts plastiques, recyclage,...) organisé par l'association Balbibus en partenariat avec le petit théâtre d'argile, les associations locales et la municipalité (Programme et organisation à déterminer).
- 16 mai : marionnettes avec Isabelle Tasson

Renseignements, réservations :

A.M. et J.P. Mortagne 19, la Ruelle 80260 Allonville

03.22.93.02.57 www.mortagnejeanpaul.fr

Hébergement: Gîte rural 3 épis



Hébergement pour 10 personnes (5 chambres),
entrée indépendante au 17, la Ruelle.

*Renseignements : Mortagne JP et AM 03.22.93.02.57
e-mail : annemariemortagne@hotmail.fr*

Location au week-end ou à la semaine : service de réservation « Loisirs accueil
somme »

e-mail : www.somme-tourisme.com



*

*

*

*

*

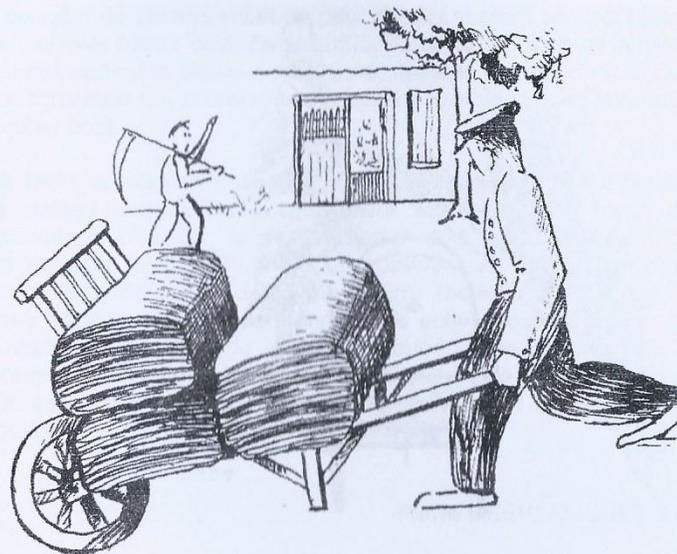
Histoire d'Allonville

Allonville au temps des coupeurs de velours

Vous êtes aujourd'hui très nombreux à travailler à Amiens. Vous pensez peut-être que cette relation de travail est relativement récente. Peut-être serez vous étonnés d'apprendre que depuis fort longtemps les Allonvillois ne vivent pas seulement de la terre mais aussi du travail qu'Amiens leur procure. Les relations de travail entre notre capitale régionale discrètement nichée au creux de la modeste vallée de la Somme et notre village ne datent pas d'hier, elles ont même rythmé la vie des Allonvillois pendant plusieurs siècles.

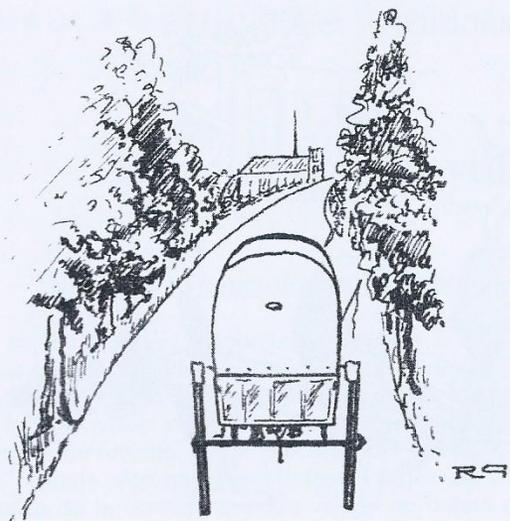
Sous l'Ancien Régime quelques métiers à tisser la laine battaient déjà dans les petites maisons d'Allonville. Il s'agissait d'un travail à façon réalisé pour les établissements textiles d'Amiens. Le travail du velours de coton allait augmenter de manière spectaculaire le nombre de petits artisans ruraux du textile. Les pièces de coton tissé à couper venaient d'Amiens, capitale incontestée du velours au temps de la révolution industrielle. Je dis bien que le travail « venait » d'Amiens puisque, à l'inverse d'aujourd'hui où l'on se déplace pour aller travailler, c'était le travail qui venait à domicile.

En 1836, Allonville comptait près de 900 habitants, le travail du velours de coton en nourrissait à lui seul plus de la moitié. Dans le périmètre du village ancien ils s'entassaient dans d'étroites maisons. Le travail de la terre seul ne pouvait faire vivre autant de femmes, d'hommes et d'enfants ; ces derniers étant forts nombreux chez les coupeurs de velours.



(*)

Artisans de leur état, ouvriers de fait, leur besogne consistait à ouvrir avec une lancette les côtes des pièces de velours. Se rendant rarement en ville, souvent ils ne connaissaient de leur patron que le nom. *Chez mingeus 'd coton*, c'est ainsi qu'on les appelait, amenaient, sur leur brouette, chez l'un des trois « messagers » d'Allonville, les pièces de velours coupées qui pesaient entre 20 et 40 kilogrammes chacune.



(*)

Dans une voiture bâchée tirée par leur cheval, trois messagers acheminaient chacun avec son attelage, en aller et retour quotidien, une vingtaine de pièces. Ils les déposaient chez les marchands fabricants qui résidaient aux quatre coins d'Amiens : une quinzaine environ, parmi eux Motte-Bossut rue de Verdun, Dewas à saint Leu... Ils partaient à horaire fixe, entre midi et une heure, à l'heure du soleil bien sûr. Pas de bus, pas de voiture, pas même de bicyclette pour se rendre en ville. S'il n'était pas en surcharge le messager acceptait, pour quelques-uns sous, de vous faire à son côté une petite place. Ballotté de droite et de gauche sur la banquette qui sautait à chaque ornière du chemin et parfois s'effondrait, on devisait de tout et de rien. Les places étaient rares et il fallait retenir son tour pour un aller et retour à Amiens dans l'après midi par *ech kmin d'Arrau*, l'actuel chemin d'Amiens qui rejoignait la route d'Arras au niveau du chenil.

Le coupeur de velours vivait de peu. Heureusement son petit jardin, une modeste basse-cour, l'aidaient à nourrir sa nombreuse famille. Il redoutait surtout la phtisie cotonneuse, maladie professionnelle : une toux chronique qui empoisonnait souvent une fin de vie, laborieuse jusqu'au bout.

Dès 1860, la production amiénoise de velours connut des difficultés. Les petites manufactures subissaient alors de plein fouet une concurrence effrénée ; la mondialisation déjà ! Le travail se fit de plus en plus rare. A Allonville on continua de couper le velours jusqu'à la veille de la deuxième guerre mondiale, alors que les autres villages avaient abandonné cette activité dès la fin du dix-neuvième siècle. Plus de velours à couper, plus de coupeurs de velours ; la population d'Allonville s'effondra. Le recensement de 1936 ne relevait plus que 306 Allonvillois et c'est en 1962 que la population toucha au plus bas avec 292 habitants.

Pierre DESPLANQUES

(*)

*Ces dessins sont de René Gaudefroy
dans ches copeus d'v'lours d'Allonville
de Gilbert MORTIER
C RDP d'Amiens 1966*



Allonville
année 2009

Le Trait d'Union 2009
Rédaction : Mairie d'Allonville
Gravure, Impression : G, Abbeville
Tirage : 320 exemplaires / vente et reproduction interdites